

PUM
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 284 030 €
Siège social : 4 rue René Francart
51 100 REIMS
320 441 108 R.C.S. REIMS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un mai à 11 heures,

La Société POINT P s.a.s, société par actions simplifiée au capital de 89 436 780 € dont le siège social est à COURBEVOIE (92400) – La Tour Saint-Gobain – 12, place de l'Iris, identifiée sous le numéro 695 680 108 au registre du commerce et des sociétés de PARIS, représentée par Monsieur Olivier MERCADAL, son Président.

Associée unique de la Société par actions simplifiée PUM, déclare que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été arrêtés par décisions du Président le 28 avril 2025.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes, l'associé unique a pris les décisions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été établis, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 54 158 820,10 €.

Il approuve en conséquence les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide, sur proposition du Président :

- de prélever à titre de dividende, la somme de 48 742 487,85 €
- de reporter la différence en compte report à nouveau, qui, après affectation, s'élève à 212 558 643,75 €.

Le dividende versé à chaque action, ayant jouissance courante, sera de 586,88 €.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 22 mai 2025 au siège social.

L'associé unique reconnaît en outre, qu'au titre des trois derniers exercices, les montants des dividendes mis en distribution ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE (en €)
2023	664,71
2022	659,82
2021	553,56

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au Président, avec faculté de subdélégation, aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Société POINT P s.a.s.

Représentée par Monsieur Olivier MERCADAL
Président

P.

Olivier Mercadal (Jun 16, 2025 10:47 GMT+2)



Gaële Chantôme (Aug 29, 2025 10:45:24 GMT+2)

Société PUM

Société par actions simplifiée au capital de 1 284 030 euros

Siège social : 4 rue René Francart – 51100 REIMS

320 441 108 R.C.S. REIMS

RAPPORT DE GESTION - EXERCICE 2024

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1.Exposé sur la situation de la société

L'exercice 2024 s'est caractérisé avec une activité impactée par une désinflation à hauteur de 3,6% du chiffre d'affaires et une baisse de volume de 4,9%.

Le chiffre d'affaires 2024 est en baisse de 8% par rapport à l'année 2023. Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice s'est élevé à 716 289 661,17 € contre 778 012 038,94 en 2023.

La société a poursuivi son développement avec l'ouverture d'une agence à Vitry-Sur-Seine.

1.2. Perspectives d'avenir

La société entend poursuivre la consolidation de ses positions économiques.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers de l'entité par le Président, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

1.3.Résultats

Les comptes de l'exercice 2024 sont caractérisés par :

- un chiffre d'affaires hors taxes de 716 289 661,17 € contre 778 012 038,94 € l'exercice précédent
- un résultat courant avant impôt de 76 915 891,74 € contre 89 870 826,27 € l'exercice précédent
- un résultat net de 54 158 820,10 € contre 61 341 747,91 € l'exercice précédent.

La société n'a pas d'endettement.

1.4. Recherche et Développement

En tant que distributeur, la Société n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

1.5. Prises de participations et de contrôles de la Société

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, votre Société n'a pris aucune participation dans le capital social d'une société civile ou commerciale située en France.

1.6. Activités des filiales

Néant

1.7. Charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du CGI

- Montant global des amortissements non déductibles : 505 761 €
- Montant de l'impôt correspondant : 126 440,29 €

1.8. Evénements intervenus entre la clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion

Néant

2. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Origine

- Report à nouveau antérieur	207 142 311,50 €
- Résultat de l'exercice	54 158 820,10 €
- Total disponible	261 301 131,60 €

Affectation

- Dividende	48 742 487,85 €
- Report à nouveau	212 558 643,75 €
- Total	261 301 131,60 €

Nous vous proposons de verser à chaque action ayant jouissance courant un dividende de 586,88 € qui serait mis en paiement le 22 mai 2025.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende par action
2023	83 055	664,71
2022	83 055	659,82
2021	83 055	553,56

3. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS et CLIENTS

FACTURES RECUES ET EMISES NON REGLEES A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ECHU (TABLEAU PREVU AU I DE L'ARTICLE D.441-4)

en K€	Article D. 441 I.- 1° : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (TTC)					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Tranches de retard de paiement												
Montant total des factures concernées (TTC)	77 950	1 020	531	127	1 714	3 393	74 408	17 937	3 143	955	2 434	24 469
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	11,93%	0,16%	0,08%	0,02%	0,26%	0,52%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							8,66%	2,09%	0,37%	0,11%	0,28%	2,85%

4. PRETS INTERENTREPRISES (Article L511-6 3bis du Code Monétaire et Financier)

Néant

5. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2024

Au 31 décembre 2024, le capital social d'un montant de 1 284 030,00 €, divisé en 83 055 actions toutes nominatives de 15,46 € de nominal chacune, est réparti comme suit :

- POINT.P S.A.S. 100,00 %

Les salariés ne détiennent aucune participation directe dans le capital social.

Par ailleurs, la Compagnie de Saint-Gobain, société mère du Groupe, a mis en place un plan d'épargne salariale accessible aux salariés de ses filiales françaises.

6. PERTES SUPERIEURES A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

Au cours de l'exercice, la Société n'a pas connu de pertes supérieures à la moitié de son capital social.

7. NOUVELLES CONVENTIONS ET NOUVEAUX ENGAGEMENTS REGLEMENTÉS

Néant

8. DECISIONS A PRENDRE

Néant

Le Président
Olivier MERCADAL



Olivier Mercadal (Jun 16, 2025 10:47 GMT+2)



Gaële Chantôme (Aug 29, 2025 10:45:24 GMT+2)

PUM PLASTIQUES SAS
Etats financiers au 31 décembre 2024

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amort. / Dépré.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	120 000	0	120 000	120 000
Fonds commercial	140 343 690	5 308 262	135 035 428	135 035 428
Autres immobilisations incorporelles	8 923 619	4 752 784	4 170 835	398 936
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	149 387 309	10 061 046	139 326 263	135 554 364
Terrains	15 134 069	6 118 414	9 015 655	8 317 260
Constructions	19 497 828	14 714 475	4 783 353	4 852 945
Installations techniques, matériel	25 595 136	18 980 459	6 614 677	6 350 965
Autres immobilisations corporelles	36 806 806	24 071 398	12 735 408	13 179 112
Immobilisations en cours	2 842 430	0	2 842 430	4 104 272
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	99 876 269	63 884 746	35 991 523	36 804 554
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	536 741	0	536 741	471 114
TOTAL immobilisations financières	536 741	0	536 741	471 114
Total Actif Immobilisé (II)	249 800 319	73 945 792	175 854 527	172 830 033
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	111 951 439	11 545 277	100 406 161	102 985 171
TOTAL Stock	111 951 439	11 545 277	100 406 161	102 985 171
Avances et acomptes versés sur commandes	444 974	0	444 974	303 094
Clients et comptes rattachés	98 891 181	9 054 570	89 836 611	100 968 717
Autres créances	101 199 530	0	101 199 530	77 135 315
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	200 535 685	9 054 570	191 481 115	178 407 127
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	289 366	0	289 366	22 402 485
TOTAL Disponibilités	289 366	0	289 366	22 402 485
Charges constatées d'avance	224 293	0	224 293	146 231
Total Actif Circulant (III)	313 000 782	20 599 847	292 400 935	303 941 013
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	562 801 101	94 545 639	468 255 462	476 771 046

PUM PLASTIQUES SAS
Etats financiers au 31 décembre 2024

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel dont versé : 1 284 030	1 284 030	1 284 030
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	14 850 674	14 850 674
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	128 403	128 403
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	19 841 671	19 841 671
TOTAL Réserves	19 970 074	19 970 074
Report à nouveau	207 142 312	201 008 053
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	54 158 820	61 341 748
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	1 301 263	1 706 991
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	298 707 174	300 161 570
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	5 386 074	5 724 227
Provisions pour charges	7 243 051	5 519 583
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	12 629 125	11 243 810
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 011 705	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	371 216	1 336 185
TOTAL Dettes financières	2 382 921	1 336 185
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 269 859	2 175 436
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 850 437	109 758 065
Dettes fiscales et sociales	30 057 670	34 410 836
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 200 814	2 759 089
Autres dettes	14 157 463	14 926 055
TOTAL Dettes d'exploitation	154 536 242	164 029 481
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	156 919 163	165 365 666
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	468 255 462	476 771 046

PUM PLASTIQUES SAS
Etats financiers au 31 décembre 2024

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2024			Exercice2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	713 798 139	1 951 780	715 749 919	777 609 369
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	539 742	0	539 742	402 670
Chiffres d'affaires nets	714 337 881	1 951 780	716 289 661	778 012 039
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			331 345	560 437
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			7 171 590	4 757 589
Autres produits			1 753 234	1 506 712
Total des produits d'exploitation (I)			725 545 830	784 836 777
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			460 164 151	496 147 842
Variation de stock (marchandises)			3 849 472	6 558 634
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			6 294 390	6 877 483
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			77 951 407	80 917 772
Impôts, taxes et versements assimilés			6 940 050	8 004 823
Salaires et traitements			58 476 001	58 337 311
Charges sociales			22 102 323	23 793 192
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	5 416 919	5 428 489
		Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	3 483 078	6 395 791
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	3 702 738	1 981 203
Autres charges			1 693 892	1 865 702
Total des charges d'exploitation (II)			650 074 421	696 308 242
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			75 471 409	88 528 535
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			11 003	852
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			1 579 372	1 461 408
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			11	17
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			1 590 386	1 462 276
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilés			145 366	119 592
Différences négatives de change			537	393
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			145 903	119 985
RÉSULTAT FINANCIER			1 444 483	1 342 291
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			76 915 892	89 870 826

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	321 129	289 968
Produits exceptionnels sur opérations en capital	430 697	448 830
Reprises sur provisions et transferts de charges	800 977	805 855
Total des produits exceptionnels (VII)	1 552 802	1 544 653
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	345 786	290 867
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	317 284	449 267
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	419 956	228 984
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 083 026	969 118
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	469 777	575 535
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	5 483 165	6 963 334
Impôts sur les bénéfices (X)	17 743 684	22 141 279
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	728 689 019	787 843 706
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	674 530 199	726 501 958
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	54 158 820	61 341 748

Exemplaire certifié conforme à l'original


Gaële Chantôme (Aug 29, 2025 10:45:24 GMT+2)

Exemplaire certifié conforme à l'original


Gaële Chantôme (Aug 29, 2025 10:45:24 GMT+2)



Société PUM SAS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 284 030 euros

Siège Social : 4 rue René Francart
51100 REIMS

R.C.S. 320 441 108 015 45

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 31/12/2024

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	3
1.1. Chiffres d'affaires, agences et effectif	3
2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	3
2.1. Principes comptables.....	3
2.2. Principales méthodes utilisées.....	3
2.2.1. Immobilisations et amortissements	3
2.2.2. Stocks.....	4
2.2.3. Créances	5
2.2.4. Disponibilités et concours bancaires courants	5
2.2.5. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....	5
2.2.6. Autres provisions pour risques et charges	5
2.2.7. Chiffre d'affaires.....	5
3. NOTES SUR LE BILAN	6
3.1. Immobilisations	6
3.2. Actif circulant (provisions)	8

3.3.	Capitaux propres	8
3.4.	Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif	9
3.5.	Etat des créances et dettes par échéances	10
3.6.	Comptes rattachés.....	11
3.7.	Transactions avec des entreprises liées	12
4.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	12
4.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	12
4.2.	Transfert de charge	12
4.3.	Résultat financier	12
4.4.	Résultat exceptionnel.....	12
4.5.	Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel.....	13
4.6.	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....	13
5.	AUTRES INFORMATIONS.....	13
5.1.	Engagements financiers	13
5.2.	Effectif moyen.....	14
5.3.	Rémunération des organes d'Administration.....	14
5.4.	Consolidation	14
5.5.	Intégration fiscale.....	14
5.6.	Autres opérations présentant des risques et avantages pour la société non traduits au bilan ..	15
5.7.	Autres éléments significatifs.....	15
5.8.	Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	15

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.
Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28 avril 2025 par le président.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Chiffres d'affaires, agences et effectif

Le chiffre d'affaires est en diminution de 61 722 k€ soit – 7.93 % vs 2023.
Au 31/12/2024, Pum compte 212 agences.
L'effectif moyen 2024 (hors inactifs) ressort à 1435 contre 1449 en 2023.
Gaële Chantôme a succédé à Sibylle Daunis Opfermann au poste de Directrice Générale le 01/12/2023.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions définies par le Plan Comptable Général français issu du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté du 8 septembre 2014 et de ses règlements modificatifs.

Le règlement ANC n°2022-06 introduit de nouvelles règles dans le PCG à partir du 1^{er} janvier 2025. Il n'a pas été appliqué par anticipation

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

La société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles ou incorporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

a) Immobilisations incorporelles

Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 7 ans selon leur durée de vie estimée.

Le fonds de commerce s'élève à 1 885 k€. Le mali de fusion affecté en fonds de commerce s'élève à 138 459 k€. Suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 relatif au fonds commercial et aux écarts d'évaluation, un test de dépréciation a été réalisé. Au 31 décembre 2024, aucun indice de risque de perte de valeur n'a été identifié et en conséquence aucune provision pour dépréciation n'est à constituer.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens. Les amortissements économiques sont déterminés selon le mode linéaire et présentés en déduction des immobilisations. Lorsque la réglementation le permet, des amortissements dégressifs peuvent être pratiqués et sont comptabilisés en amortissements dérogatoires.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- constructions	20 à 30 ans linéaire
- matériel et outillage	5 à 10 ans linéaire
- matériel de transport	4 à 8 ans linéaire
- matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans linéaire
- mobilier	10 ans linéaire
- agencements des constructions	5 à 10 ans linéaire

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

c) Immobilisations financières

Au 31/12/2024, PUM ne détient pas de titres de participation.

Les autres immobilisations financières sont constituées des dépôts et cautionnement versés dans le cadre des locations immobilières.

2.2.2. Stocks

Les stocks de marchandises sont comptabilisés selon la méthode du prix moyen pondéré hors frais accessoires. Le prix moyen pondéré est calculé article par article et par agence, à chaque entrée en stock.

Pour l'évaluation globale du stock de fin d'exercice, il est tenu compte d'une quote-part des remises hors factures. Cette quote-part est déterminée en fonction du taux de remises attendu au titre de l'exercice et du montant des stocks à la clôture, conformément aux règles du groupe.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur nette de réalisation.

La valeur de réalisation est notamment estimée en fonction des perspectives de revente et du niveau de rotation des produits.

2.2.3. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas (ancienneté, couverture SFAC, ...)

2.2.4. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant intra-groupe auprès du GIE POINT P FINANCES.

2.2.5. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

La société comptabilise ses engagements sociaux en provision pour risques et charges.

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même, au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions auxquels ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

L'estimation actuarielle des prestations accordées repose sur la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Si les droits acquis plafonnent à un niveau d'ancienneté donné, l'étalement du provisionnement des droits se fait sur la durée d'ancienneté et jusqu'à la retraite et non sur la carrière totale du salarié dans la société.

Les calculs actuariels de ces engagements sont effectués par un cabinet spécialisé. Les principales hypothèses utilisées pour les calculs sont les taux d'actualisation à court terme à 3.38%, à long terme à 3.48% et le taux d'inflation à 2%.

Les écarts actuariels relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies générés dans l'année sont comptabilisés immédiatement et intégralement dans le compte de résultat.

2.2.6. Autres provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.7. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles s'élevant pour 140 464k€ correspondent principalement au mali de fusion affecté en fonds de commerce pour 138 459k€ et 1 885k€ de fonds de commerce. Comme indiqué dans le paragraphe 2.2.1.a, un test de dépréciation a été réalisé sans révéler une perte de valeur nécessitant de comptabiliser une dépréciation.

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 1 311 k€ et concernent le poste logiciel. Cela concerne principalement la migration de l'ERP.

L'activation du nouvel ERP a engendré une diminution significative des immobilisations incorporelles en cours à raison de 2 999 k€ et vient augmenter le poste logiciel. Au 31/12/2024, elles s'élèvent à 5k€.

La société a mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 9 182 K€, ne dégagant aucune plus ou moins-value. Il s'agit essentiellement des précédentes versions de l'ERP.

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 4 811 K€ notamment liés au réaménagement des agences (libre services et rénovation).

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 7 324 K€, dégageant plus-value nette de 94k.


Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 2 838 k€ au 31/12/2024.

c) Immobilisations financières

Aucun investissement et aucun dépôt de garantie significatif remboursé sur l'année 2024.

Tableau des filiales et participations : néant

d) Variation des immobilisations et des amortissements

 VARIATION DES COMPTES D'IMMOBILISATIONS A FIN DECEMBRE 2024					
Libellés Comptes	Valeur brute 31/12/2023	Acquisitions	Virements poste à poste	Cessions	Valeur brute 31/12/2024
Autres immos incorporelles	140 464				140 464
Logiciels	13 796	1 311	2 999	-9 182	8 924
Total immobilisations incorporelle	154 260	1 311	2 999	-9 182	149 387
Terrains	13 990	1 247	72	-174	15 134
Constructions	19 162	394	271	-329	19 498
Matériel et outillage	26 641	1 439	60	-2 544	25 595
Agencement installations	30 220	1 406	425	-2 073	29 977
Matériel de transport	98	180		-90	188
Matériel et mobilier de bureau	8 602	146	7	-2 114	6 641
	<i>98 713</i>	<i>4 811</i>	<i>834</i>	<i>-7 324</i>	<i>97 034</i>
Immo corporelles en cours	1 105	2 567	-834		2 838
Immo incorporelles en cours	2 999	5	-2 999		5
	<i>4 104</i>	<i>2 571</i>	<i>-3 833</i>	<i>0</i>	<i>2 842</i>
Total immobilisations corporelles	102 817	7 382	-2 999	-7 324	99 876
Autres participations					
Prêts et autres immobilisations financières	471	105		-39	537
Total immobilisations financières	471	105	0	-39	537
	257 548	8 798	0	-16 545	249 800



COMPTES D'AMORTISSEMENTS A FIN DECEMBRE 2024

Libellés Comptes	Amort cumulés 31/12/2023	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: amortissements afférents aux éléments	Amort cumulés 31/12/2024
frais d'établissement				
autres immobilisations incorporelles	18 705	538	9 182	10 061
Total immobilisations incorporelles	18 705	538	9 182	10 061
Terrains	5 672	597	151	6 118
Constructions:	14 309	723	318	14 714
Autres immobilisations corporelles:				
Matériels outillages	20 290	1 186	2 495	18 980
Agencement installations	17 945	2 016	1 923	18 037
Véhicules Tourisme	33	28	15	46
Matériels bureau info./ mobilier	7 763	329	2 104	5 988
Total immobilisations corporelles	66 012	4 879	7 007	63 885
Total général	84 718	5 417	16 189	73 946

3.2. Actif circulant (provisions)

(En milliers d'euros)

En K €	Dépréciations au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice	Rappel des valeurs brutes à la fin de l'exercice
Stocks	12 816	0	1 270	11 545	130 101
Créances	8 007	3 483	2 435	9 055	98 891
Total	20 823	3 483	3 706	20 600	228 992

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 1 284 030 euros, se compose de 83 055 actions d'une valeur nominale de 15,46 euros chacune, détenues à hauteur de 100% par Point P SAS.

b) Variation des capitaux propres

(En milliers d'euros)

Intitulé	Ouverture	Impact changement de méthode	Dividendes	Report à nouveau	Résultat 2024	Autres	Clôture
Capital social	1 284						1 284
Prime d'émission	14 851						14 851
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	128						128
Réserves ordinaires	19 842						19 842
Report à nouveau	201 008			6 134			207 142
Acompte sur dividendes	0						0
Provision réglementées	1 707					-406	1 301
Subvention d'investissement	0						0
Résultat de l'exercice	61 342		-55 208	-6 134	54 159		54 159
TOTAL Capitaux Propres	300 162	0	-55 208	0	54 159	-406	298 707

c) Provisions réglementées

Variation des provisions réglementées : voir point 3.4.

3.4. Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif

VARIATIONS DES PROVISIONS					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Impact changement de méthode	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Prov. pour hausse des prix	0		0	0	0
Amortissements dérogatoires	1 707		128	534	1 301
Prov. réglementées	1 707		128	534	1 301
Prov. pour litiges	5 724		2 081	2 419	5 386
Prov. pensions, obligations simili	5 272	0	1 630	191	6 711
Autres provisions pour R et C	248		285	0	532
Prov. pour risques et charges	11 244	0	3 995	2 610	12 629
Autre immobilisation financière	0		0	0	0
Prov. stocks et en cours	12 816		0	1 270	11 545
Prov. comptes clients	8 007		3 483	2 435	9 055
Prov pour dépréciation	20 823		3 483	3 706	20 600
TOTAL GENERAL	33 773	0	7 606	6 849	34 530
		exploitation	7 186	6 237	
		financière	0	0	
		exceptionnelle	420	612	

Les provisions pour litiges (5 386k€) sont relatives à des litiges clients et divers pour 3 734 k€ et à des litiges personnels à hauteur de 1 652 k€ dont 120 k€ au titre des congés payés sur arrêt maladie longue durée.

Une provision de 61 k€ inscrite sur le poste « Autres provisions pour Risques et Charges » est relative à des frais de remise en état pour 3 sites.

3.5. Etat des créances et dettes par échéances

ETAT DES CREANCES	Montant brut		A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	537			537
Clients douteux ou litigieux	3 058		3 058	
Autres créances clients	95 833	(a)	95 833	
Créance représent. titres prêtés	0		0	
Personnel et comptes rattachés	19		19	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	20		20	
- impôt sur les bénéfices	0		0	
Etat et autres - taxe sur la valeur ajoutée	6 681		6 681	
collectivités - autres impôts, taxes, versements assimilés	103		103	
- divers	0		0	
Groupe et associés	70 487	(b)	70 487	
Débiteurs divers	23 890	(c)	23 890	
Charges constatées d'avance	224		224	
TOTAUX	200 852		200 315	537

(a) dont 604 k€ à l'égard d'entreprises liées

(b) dont 70 487 € à l'égard d'entreprises liées (cash pooling)

(c) dont 2 114 k€ à l'égard d'entreprises liées

ETAT DES DETTES	Montant brut		A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Empr., dettes - à 1 an maximum	2 012		2 012		
établist crédit - à plus de 1 an	0		0		
Empr., dettes financ. divers	371		371	0	
Fournisseurs, comptes rattachés	104 850	(a)	104 850		
Personnel et comptes rattachés	13 414		13 414		
Sécurité sociale, aut.org. sociaux	7 750		7 750		
- impôt bénéfices	0		0		
Etat et autres - T.V.A.	6 698		6 698		
collectivités - oblig.cautionnée	0		0		
- autres impôts	2 193		2 193		
Dettes immob. cptes rattachés	3 201		3 201		
Groupe et associés	0	(b)	0		
Autres dettes	14 157		14 157		
Dettes représent. titres emprunt.					
Produits constatés d'avance	0		0		
TOTAUX	154 648		154 648	0	

(a) dont 5 608 k€ à l'égard d'entreprises liées

(b) dont 0k€ à l'égard d'entreprises liées

3.6. Comptes rattachés

Les **charges constatées d'avance** s'élèvent à 224 k€ et sont constituées de :

Charges constatées d'avance	Montant
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE < 1 AN	224
Maintenance logiciel matériel info	113
Loyers immobiliers et charges locatives	39
Assurance	50
Divers	22

Les **produits à recevoir**, qui s'élèvent à 23 731 k€, sont constitués par :

Produits à recevoir	Montant en k€
CLIENTS ET DIVERS	
Facture à établir	14
AUTRES CREANCES	
Fournisseur Avoirs à recevoir	23 659
Dégrèvement CFE , CIF	58

Les **charges à payer**, qui s'élèvent au total à 53 136K€, sont constituées par :

Charges à payer	Montant (en k€)
DETTES FOURNISSEURS	23 507
Fournisseurs Marchandises Factures non parvenues	12 189
Fournisseurs Frais généraux Factures non parvenues	11 318
DETTES FISCALES ET SOCIALES	21 280
Subventions comité d'entreprise	538
Primes et autres rémunérations à verser (brut)	2 011
Dettes provisionnées sur congés à payer	4 043
Interessement 4ème Trimestre	968
Participation N	5 768
Charges sociales et fiscales sur provision CP et autres variables	4 555
Taxes (CFE , TLPE, TVTS, TF, CSSS)	2 930
Taxes sur salaires (apprentissage, effort construction, formation, agefiph)	467
AUTRES DETTES	8 349
Avoirs à établir client	8 349

3.7. Transactions avec des entreprises liées

Il n'existe pas de transactions significatives en cours à la date de clôture ou ayant des effets notables sur l'exercice clos, effectuées avec des parties liées, non conclues à des conditions normales de marché.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

Le chiffre d'affaires net réalisé en France représente 713 798 k€, soit 99.7 % du chiffre d'affaires net total

Par activité

La vente de marchandises représente 715 749 k€, soit 99.9 % du chiffre d'affaires net réalisé

4.2. Transfert de charge

Les transferts de charges s'élèvent à 935 K€ au 31 décembre 2024 contre 853 K€ au 31 décembre 2023.

4.3. Résultat financier

Le résultat correspond aux éléments suivants (en K€) :

Dividendes	11
Dotations / reprises de dépréciation des titres de participations	
Intérêts financiers nets dont notamment:	1433
charge d'intérêt sur réserve spéciale de participation	-34
escomptes accordés	-52
escomptes obtenus	1031
Revenus des créances commerciales	7
Autres produits financiers	541
Frais d'escompte et de découvert	-60
Résultat financier	1444

4.4. Résultat exceptionnel

Ce résultat correspond aux éléments suivants (en K€) :

Solde net des dotations / reprises sur amortissements dérogatoires	406
Solde net des dotations / reprises sur provision pour hausse des prix	0
Solde net des dotations / reprises sur autre provision exceptionnelle	-152
Charges et produits exceptionnels de gestion	-86
Plus et moins-values de cessions	113
Indemnisation assurance	189
Résultat exceptionnel	470

4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

En K€

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	76 916	19 390	57 526
Résultat exceptionnel à court terme	470	124	346
Participation des salariés	-5 483	-1 779	-3 704
Abattement Contribution sociale sur les bénéfices		-25	25
rappel IS N-1		34	-34
Résultat comptable	71 903	17 744	54 159

4.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement de la dette future d'impôt de 1 397K€, calculé au taux de 25,825 %.

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

	MONTANT de l'impôt en K€
IMPÔT DU SUR :	
. Provisions réglementées :	
- Provision pour hausse des prix	0
- Amortissements dérogatoires	336
TOTAL ACCROISSEMENTS	336
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
. Charges non déductibles temporairement (à déduire année sui	
- participation des salariés	1 416
- autres (CSSS)	317
TOTAL ALLEGEMENTS	1 733
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	-1 397
Impôt dû sur plus-values différées	
Crédit à imputer sur :	
- Amortissements réputés différés	
- Déficits reportables	
- Moins-values au taux réduit	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	-1 397

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

Les cautions et garanties diverses données s'élèvent à 1 198K€.

Les engagements en crédit-bail se présentent comme tels :
En K€

Immobilisations en crédit-bail				
Poste du bilan	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Camion 19T	25 437	2 737	12 013	13 424
Camion 3.5T	4 366	510	2 573	1 793
Chariot	8 218	648	2 263	5 955
TOTAL	38 021	3 895	16 849	21 171

Engagements de crédit-bail							
Poste du bilan	Redevance payées		Redevances restant à payer			Total à payer	Prix résiduel d'achat
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans		
19 T	3 009	12 377	3 229	8 646	2 574	14 448	1 301
3,5T	670	2 548	590	1 265	-	1 855	218
chariot	987	3 268	1 194	3 373	758	5 326	411
Total général	4 666	18 193	5 013	13 284	3 332	21 629	1 930

5.2. Effectif moyen

	Personnel Salarié
Cadres	279
ETAM	1156
TOTAL	1435

5.3. Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cette information conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain.

5.5. Intégration fiscale

Depuis le 01/01/2005, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et avantages pour la société, non traduits au bilan

NEANT

5.7. Autres éléments significatifs

NEANT

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

NEANT

PUM

Société par actions simplifiée

4, rue René Francart

51100 REIMS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024



Gaële Chantôme (Aug 29, 2025 10:45:24 GMT+2)

PUM

Société par actions simplifiée

4, rue René Francart

51100 REIMS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Associé unique de la société PUM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PUM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : nous ne sommes pas en mesure de vérifier la concordance de ces informations avec la comptabilité et/ou les éléments sous tendant la comptabilité de votre société.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à

l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 avril 2025

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Aude BOUREAU